



Prendre une annee sabattique

Par **aiside**, le **20/11/2011** à **00:45**

Bonjour,

je souhaite prendre une annee sabattique je voudrais savoir si je dois informer mon employeur de mon retour si oui combien de temps avant la fin de mon annee sabattique dois prevenir mon employeur et par quelles moyen(courier avec ar)
que se passeras t'il si je ne previens pas mon employeur par courier avec ar de mon retour 1 mois avant.

je suis dans le secteur prive

merci